

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** HADALAN KS 13P, Komp.B
- **Code du produit:** 50336 A
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** 2-composant composé pour joints chape d'étanchéité factices.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Heinrich Hahne GmbH & Co. KG
Heinrich-Hahne-Weg 11
45711 Datteln Tel.:02363/5663-0
- **Service chargé des renseignements:**
Abteilung: Produktsicherheit
Tel.: 02363 5663-0
EMail: info@hahne-bautenschutz.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Giftnformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,
Tel.: 0551-19240

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

- Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

- Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
- Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

Nom du produit: HADALAN KS 13P, Komp.B

(suite de la page 1)

· **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

· **Indications complémentaires:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**

Le produit ne contient pas de composés organiques halogènes (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds et de formaldéhyde.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Composant isocyanate.

· **Composants dangereux:** néant

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Lorsque les symptômes se produisent ou dans le doute, consulter immédiatement un médecin.

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Mousse (résistant aux alcools), le dioxyde de carbone, poudre, eau pulvérisée (de l'eau).

(suite page 3)

Nom du produit: HADALAN KS 13P, Komp.B

(suite de la page 2)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter des vêtements protecteurs. Si nécessaire. Appareil respiratoire peut être nécessaire.
- **Autres indications** Ne pas permettre à l'eau de refroidissement dans le système des eaux usées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de protection. Garder les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver le récipient bien fermé et à 5 °C à 30 °C.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Toujours garder dans son contenant original. Protéger de la chaleur et de la lumière solaire directe.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **8.1 Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues (25-50%)

MAK	0,05 mg / m ³
	29; DFG

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Nom du produit: HADALAN KS 13P, Komp.B

(suite de la page 3)

- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Protection respiratoire:**
Protection respiratoire en cas de ventilation insuffisante, d'aérosol ou de brouillard de besoin.
- **Protection des mains:**
Gants de protection
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Recommandation: nitrile ou caoutchouc butyle.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	brunâtre
- **Odeur:** Caractéristique
- **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.
- **Point d'éclair** > 240 °C
- **Température d'inflammation:** 520 °C
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.
- **Densité:** Non déterminée.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Pas ou peu miscible
- **Teneur en solvants:**
- **Teneur en substances solides:** 100,0 %
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 5)

Nom du produit: HADALAN KS 13P, Komp.B

(suite de la page 4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réaction exothermique avec des agents oxydants, des amines, des bases fortes, des alcools, ainsi que l'élimination du dioxyde de carbone avec de l'eau et les acides carboxyliques.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Avant matières fortement acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants de suite afin d'éviter des réactions exothermiques.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
A haute température, le dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Oral	LD50	>15000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	490 mg/m ³ (rat) Testsubstanz: (als Aerosol) Konzentration des gesättigten Dampfes von 4,4-MDI bei 25 °C: 0,09 mg/m ³

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:**
Sensibilisation possible par inhalation.
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Il n'y a pas de données disponibles sur la préparation elle-même
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Cela ne répond pas aux critères de classification comme CMR de catégorie 1 ou 2

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
Les rats ont été exposés pendant deux ans, un aérosol respirable de MDI polymère qui a donné lieu à des concentrations élevées dans l'irritation pulmonaire chronique. Ce n'est qu'à la concentration la plus élevée (6 mg / m³) avait une incidence significative de tumeur pulmonaire bénigne (adénome) et une tumeur maligne (Adénocarcinome) a été observée. À 1 mg / m³ a pas eu de tumeurs pulmonaires sur, à 0,2 mg/m³, aucun effet.
Globalement, l'incidence des deux tumeurs bénignes et malignes et le nombre d'animaux présentant des tumeurs ne diffère pas de la commande. L'incidence accrue de unguentumoren avec l'irritation est plus respiratoire et l'accumulation consécutive de matériau jaune dans le poumon relié à ce qui a été observé tout au long de l'étude. Si l'exposition à des concentrations élevées de non-existe, ce qui conduit à une irritation chronique et des lésions pulmonaires prolongée, la formation de tumeurs est très peu probable.

(suite page 6)

Nom du produit: HADALAN KS 13P, Komp.B

(suite de la page 5)

Mutagenicité: Aucun effet important ou danger critique.

Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique.

Impact sur le développement: Dans deux expériences animales indépendants (rats) n'ont pas détecté les défauts du nouveau-né. À des doses élevées qui étaient extrêmement toxiques pour la mère (y compris létale), un foetotoxicité a été observée. À des doses maternelles non toxiques ne foetotoxicité a été adopté. Aux doses utilisées dans ces expériences est concentrations maximales respirables bien au-dessus des valeurs limites d'exposition définies.

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications:**

Biodégradation:

Le diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

0% 28 j, c'est-à-impraticable

Méthode: test de respirométrie

Toxicité pour le poisson: LC0 > 1,000 mg / l

Test Espèces: Brachydanio rerio (poisson zèbre) Durée de l'épreuve: 96 h

Toxicité aiguë pour les daphnies: EC50 > 1000 mg / l

Espèces d'essai: Daphnia magna (puce d'eau) Durée de l'épreuve: 24 h

Toxicité aiguë pour les bactéries: CE50 > 100 mg / l

Testé sur: activé durée de l'essai des boues: 3 h

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

*Compte tenu de la production et l'utilisation de la substance peut supposer que aucune pollution importante de l'air ou de l'eau se produit. Non miscible avec l'eau, mais réagit avec l'eau et forme de matières solides non biodégradables inertes. La conversion en produits solubles, y compris * diaminodiphénylméthane (MDA), est très lente dans des conditions optimales de laboratoire de bonne dispersion et une faible concentration. Dans l'air, le processus de dégradation prédominant selon le calcul et par analogie avec des diisocyanates connexes est susceptible d'être une attaque relativement rapide radical OH par rapport à un produit similaire, les valeurs suivantes sont attendus. Le Ökotoxizität mesurée se réfère au produit hydrolysé dans des conditions qui sont favorables à la formation d'espèces solubles. Même dans ces conditions, la toxicité observée est faible / très faible. Une étude de l'étang a montré qu'une forte contamination, pas d'effets toxiques significatifs sur une large gamme de plantes dans tous Tropieebenen (y compris le poisson), pas diaminodiphenylmethane perceptible (MDA) et aucune preuve de la bioaccumulation de MDI ou MDA 'absence.*

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout.

Pas plus de composants utilisables dans le mélange prescrit et permettent de durcir.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

(suite page 7)

Nom du produit: HADALAN KS 13P, Komp.B

(suite de la page 6)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	UN2489, DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE-4, 4'

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Du Comité européen de la peinture, des encres d'imprimerie et couleurs producteurs Artistes - CEPE - l'information suivante est proposée pour les peintures contenant des isocyanates: peintures Prêt contenant des isocyanates ont un effet irritant sur les muqueuses - en particulier sur les organes respiratoires - et provoquent des réactions d'hypersensibilité. L'inhalation de vapeur ou de brouillard peut entraîner une sensibilisation. Lorsqu'il s'agit d'isocyanates toutes les précautions nécessaires pour les revêtements à base de solvants doivent être soigneusement observés. En particulier, le brouillard de pulvérisation et les vapeurs ne doivent pas être inhalées. Allergies, l'asthme, et les personnes qui sont sujettes à des problèmes respiratoires, ne peuvent pas être utilisés pour des travaux avec des peintures isocyanates.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(suite page 8)

Date d'impression : 29.05.2015

Révision: 29.05.2015

Nom du produit: HADALAN KS 13P, Komp.B

(suite de la page 7)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Resp. Sens. 1: Sensitisation - Respirat., Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

FR